

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

Madame Marie-Christine Kerdreux-Ledernez
Présidente de l'Association ADELISO
La Palue
29160 Crozon

Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

Crozon, le 6 février 2020

Chère Madame,

Je fais suite à la réception du questionnaire que votre association ADELISO nous a transmis, dans le cadre de la campagne pour l'élection municipale à la Mairie de Crozon.

Nous voudrions tout d'abord vous féliciter pour l'action pugnace de votre association depuis de très nombreuses années dans le domaine de l'environnement pour la commune de Crozon. L'action associative ou civique fait à ce titre partie intégrante de la vie démocratique de la cité et dès lors qu'elle est écoutée nous permet de faire progresser le bien vivre dans la cité.

Votre action permet notamment aux habitants de Crozon de bien mieux appréhender les lacunes de notre système de gestion des eaux et d'être plus vigilants sur le travail que les élus doivent mener pour être en conformité avec la réglementation, ce qui n'est pas encore le cas pour ce domaine spécifique.

Je vous prie ainsi de trouver jointes nos réponses à votre questionnaire. Nous espérons que ces éléments de réponse pourront éclairer les habitants de Crozon sur nos convictions, nos enjeux prioritaires, et certaines actions que nous souhaitons mettre en œuvre.

Nous vous laissons le droit de le diffuser publiquement et restons à votre entière disposition si vous aviez des questions complémentaires.

Bien cordialement,
Gaëlle Vigouroux

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

Questionnaire Adeliso

I. Qui êtes vous ? Votre Equipe

1. Pensez vous qu'un(e) élu(e) de commune de notre taille doit d'abord être - un gestionnaire – un visionnaire ?

Notre équipe se compose de 31 colistiers (29 nécessaires) avec des parcours et des compétences complémentaires. Pour ce qui concerne un Maire, il doit à la fois être en capacité de comprendre les enjeux du territoire et de développer un projet d'avenir avec la population.

Bien entendu, il est important de maîtriser les budgets de manière rigoureuse et d'engager des dépenses à bon escient, c'est à dire selon les priorités du territoire.

Un Maire se doit de travailler en étroite collaboration avec les conseillers municipaux, les commissions extra-municipales, les services municipaux.

Donc, un Maire se doit d'être à la fois visionnaire (sur la base d'une vision partagée), gestionnaire et organisateur, et meneur d'équipe.

2. Votre liste comporte combien de conseillers par tranche d'âge ?

Nous avons de manière délibérée opté pour une liste qui intègre la jeunesse. La décroissance démographique sur Crozon et la perte régulière d'actifs nécessite de notre point de vue un sursaut et de remobiliser en particulier les jeunes dont dépend l'avenir de la commune et la Presqu'île.

La répartition par classe d'âge s'effectue comme suit sur 31 colistiers :

- œ 20 à 40 ans : 8
- œ 40 à 60 ans : 13
- œ plus de 60 ans : 10

La moyenne d'âge de notre liste est de 50 ans, à comparer avec une moyenne nationale des conseillers municipaux d'environ 57 ans.

3. Concernant Brest Métropole – Envisagez vous une fusion ? - Comment pensez vous améliorer les liaisons entre Brest et Quimper ?

En l'état des lieux, je ne suis pas favorable à une fusion. Néanmoins, il est difficile pour la communauté de communes de se passer d'excellentes relations et collaborations avec la métropole brestoïse dont nous dépendons de toutes les manières. Nous devons travailler avec Brest sur les liaisons quotidiennes qui sont à repenser complètement. De même sur des sujets comme la santé, l'éducation ou l'emploi, la collaboration étroite avec Brest est très importante.

La Presqu'île n'a aujourd'hui rien à gagner dans une métropolisation à l'échelle du Pays de Brest pour la bonne raison que nous sommes déjà une zone grise en matière d'accès aux droits et qu'il ne faudrait pas que nos enjeux spécifiques (dévitalisation, accès à la santé, accès à la culture, accès à l'emploi, à la formation) soient uniquement disponibles depuis Brest.

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

Ce qu'il faut travailler avec Brest, c'est une convention de réciprocité à l'image de celle développée entre Brest Métropole et le Pays du Centre Ouest Bretagne, étudier ce que nous avons à nous auto-apporter sachant que Brest a autant besoin de la Presqu'île de Crozon (Poumon vert, espaces naturels préservés, tourisme) que nous avons besoin de Brest (développement de l'emploi, continuité scolaire et universitaire, développement de la formation, accès aux soins, politique d'insertion, abattoir public de proximité essentiel dans le développement de l'agro-écologie...). Le développement durable de la Presqu'île passe par le développement de son attractivité, de projets structurants, porteurs d'emploi à l'année et par l'innovation sociale.

Comment pensez vous améliorer les liaisons entre Brest et Quimper ?

Brest : il nous semble important et c'est une demande forte de la population interrogée lors des ateliers de réflexion collective conduits par BVVICAM, de développer le transrade entre La Presqu'île et Brest, au début du Fret mais peut être aussi plus tard de Camaret.

Le cadre de subvention a été ouvert depuis 2 ans par la Région pour développer une ligne maritime régulière à l'année. Cette liaison est essentielle car si les presqu'îliens arrivaient à décrocher un travail à Brest ou à Quimper il y a quelques années, aujourd'hui l'éloignement bloque les habitants à la porte des bassins d'emploi, les employeurs considérant les presqu'îliens comme une population à risque de décrochage (coût et durée des trajets, dangerosité, bouchons à l'entrée de la métropole...).

Il faut donc s'appuyer sur le travail conduit par le Pole de développement du Pays de Brest et le conseil de développement sur l'espace Rade , et se doter d'une gouvernance équilibrée sur les rives de la Rade de Brest, un Groupement d'intérêt Public qui poserait une gouvernance sur l'Espace Rade et accueillerait comme premier projet la ligne maritime Le Fret Brest.

Le projet tel qu'il était proposé avant la fusion et qui aurait dû voir le jour (sans être connecté à la fusion) depuis juin 2019 se décline comme suit :

- ⑩ 5 allers/retours par jour,
- ⑩ Ticket à 1€50 permettant d'accéder à la fois aux lignes de cars entre les villes de la Presqu'île et connectées au bateau et aux transports Brestoises, Brest assurant l'intermodalité Bateau / Bus / Tram et ascenseurs pour remonter du Port de Commerce à Brest.

Pour celles et ceux ne prenant pas le bateau, un accompagnement pour lever les freins liés au Bateau et une offre renforcée de co-voiturage pourrait être développée.

Vers Quimper : un travail autour de la liaison pour les scolaires est à retravailler. Les horaires du vendredi soir étant très tardifs, de nombreuses familles privilégient le co-voiturage pour que les élèves presqu'îliens attendent moins à la gare de Quimper. Il nous faudra donc chiffrer le nombre de familles qui envoient leurs enfants à Quimper, n'utilisent pas les transports en commun afin de mettre en oeuvre le transport collectif le plus approprié.

II. Climat

1. Connaissez vous les conséquences prévisibles du changement climatique pour la commune

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

et la communauté de communes ?

Nous suivons attentivement les études du GIEC, tout en sachant qu'elles suggèrent des fourchettes d'élévation des températures et du niveau de la mer. Pour le moment la visibilité est instable mais préoccupante.

Pour la Presqu'île, on doit s'attendre à une poursuite de l'élévation des températures au cours des prochaines décennies, ce qui aura un impact certain sur la faune (y compris maritime) et la flore. Il faut se préparer doré et déjà à privilégier des plantes qui seront résistantes à des températures plus élevées.

Par ailleurs, on doit aussi s'attendre à des précipitations plus violentes et concentrées, ce qui est une menace potentielle aggravante pour nos systèmes de collecte d'Eaux (usées et pluviales).

Les phénomènes de submersion, encore relativement mineurs sur Camaret et le port de Morgat, risquent de s'aggraver. La commune de Landévennec très proche du niveau de la Mer bénéficie d'un regard particulier.

L'érosion du trait de côte mettant en péril les constructions de bord de mer est déjà étudiée et visible, les falaises se fragilisant à mesure de la montée du niveau de la mer (font l'objet d'un projet d'observatoire régional) sont des signes de transformation qui nous demandent déjà de nous adapter.

Deux hypothèses :

Hypothèse N°1 : demain il fera plus chaud

Nos bois, nos landes seront donc plus en proie au risque de sécheresse et d'incendies. Nous avons eu plusieurs épisodes d'incendies qui nous demandent d'agir et d'entretenir les Espaces naturels.

Le projet RESSAC (Représentations Sociales, Sensibilisation et Adaptation au Changement Climatique) porté par le PNRA a établi qu'il fallait renforcer la prévention et faire en sorte que nos élus et décideurs soient d'avantage conscients des changements à venir et prennent les décisions qui s'imposent dès aujourd'hui.

Nos leviers d'action :

☞ faire baisser les gaz à effets de serre via une agriculture résiliente, rétablir le bocage, travailler sur le stockage du carbone définissant un rôle et un revenu possiblement renforcé pour nos agriculteurs,

☞ diminuer le nombre de voitures sur les routes pour limiter les pollutions. Passer au mix automobile, de l'électrique, de l'hydrogène,... mais surtout aux transports en commun et développer le co-voiturage,

☞ localiser l'économie et soutenir le déploiement de projets (entrepreneuriat social, entreprises d'insertion, emploi associatif mutualisé, développement de la création de son emploi en local...) pour conserver les jeunes actifs sur le territoire et toujours limiter les déplacements 1 voiture, 1 personne dans la voiture,

☞ déployer aussi le vélo, le vélo électrique pour les transports au quotidien (entretien des chemins cyclables, création de nouvelles pistes cyclables, construction d'abris à vélos aux points

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

névralgiques).

Enfin, dernier point concernant le tourisme. Il est déjà en seuil de saturation en été et pourrait encore augmenter lors des périodes caniculaires encore plus marquées dans les autres régions de France ou d'Europe.

Hypothèse N°2 : Demain il fera soit plus chaud ou soit plus froid

Le dérèglement climatique peut aussi nous plonger dans le froid si le Gulf Stream faiblit et s'éloigne de nos côtes comme prévient la communauté scientifique.

Une chose est sûre, nous devons agir pour développer une société résiliente qui pense global et agit local.

2. Que prévoyez vous pour faire face aux changements climatiques pour :

œ conserver les ressources en eau potable ?

Les actions doivent être multiples (qualité et quantité) :

- œ Meilleure protection des biotopes autour des nappes phréatiques, des rivières – incitation forte pour augmenter le kilométrage de talus dont l'efficacité est prouvée pour ralentir le lessivage des sols et la filtration des eaux par les plantes,
- œ Forte sensibilisation des citoyens et des professionnels (dont ceux du tourisme) pour mieux rationner leurs consommations,
- œ Favoriser les stockages individuels d'eau de pluie,
- œ Réfléchir à l'écohabitat et à la mise en commun de réserves d'eau permettant à la fois le stockage des pluies d'hiver (jardins).

œ prévenir la submersion marine ?

Par expérience, lutter contre la submersion marine est coûteux et il est préférable de ne pas autoriser de nouvelles constructions dans des zones qui risquent à moyen ou long terme d'être inondables, et éviter que des eaux usées soient à nouveau directement rejetées à la mer.

Certaines canalisations existantes ne seront pas sécurisées face à la montée des eaux, et il faudra alors trouver de nouvelles solutions.

œ éviter les risques d'inondation par pluies abondantes ?

Cela passe déjà par un correct entretien des réseaux de collecte des Eaux Pluviales, par un entretien approprié des fossés et des talus (passer par exemple l'épaveuse avant la saison des pluies entraîne une quantité importante de déchets végétaux bouchant fossés puis canalisations).

Certaines zones naturellement et historiquement inondables et inondées ne doivent pas/plus être bétonnées.

Bien sûr partout où cela est possible revégétaliser les espaces, éviter les bétons (bonnes pratiques

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

des collectivités et des habitants) pour retenir l'eau dans le sol et les nappes.

L'objectif de 0 artificialisation des sols en 2040 a été signé par la Région dans le cadre du SRADDET (Schéma régional de développement durable et d'aménagement du territoire).

☞ **accueillir des migrants climatiques ?**

D'une certaine manière nous accueillons déjà des migrants climatiques pendant l'été, même si on les considère comme des touristes. Il semble inévitable à terme et sous l'effet du dérèglement que des personnes vivant sous des températures extrêmes, même dans le sud de la France migrent vers le nord et la Bretagne qui jouit d'une réputation tempérée et pluvieuse.

Concernant les migrations climatiques déjà à l'oeuvre actuellement et les nombreux réfugiés (je n'aime pas le mot migrant !) qui se noient dans l'indifférence du gouvernement actuel et de la gouvernance européenne, il me semble que nous sommes bien loin de prendre notre part . De notre avis, la France doit oeuvrer contre la directive dite de Dublin qui fige les réfugiés dans leur parcours dans le premier pays où ils sont identifiés par les autorités. La France doit travailler en coopération avec les pays d'origine pour mettre en place des flux légaux d'immigration climatique et politique et surtout s'engager sur la scène internationale pour que cesse la France Afrique, la colonisation économique, demander l'interdiction de privatisation des ressources en eau. Oeuvrer avec les Pays du Sud pour rendre soutenable la vie future dans ces pays (coopération autour de l'agriculture, l'éducation, la culture, les low tech...).

Si au niveau local nous pourrions solliciter du gouvernement l'accueil et l'accompagnement de familles, il nous faudrait réfléchir aux possibilités qu'offre notre territoire pour permettre à ces réfugiés de s'insérer. Or la dévitalisation de la Presqu'île , le manque d'emplois déjà observé ne permet pas aujourd'hui aux familles de rester durablement sur le territoire qu'elles soient migrantes ou non ! Notre projet consiste justement à répondre à ces enjeux.

L'accueil notamment de mineurs isolés serait à valoriser en relation avec le Département et les lycées bretons, et les entreprises qui recrutent et qui ne trouvent pas de candidats.

Il faut savoir que les autorités militaires, l'ancien ministre de la Défense ont exclu la Presqu'île des territoires pouvant accueillir des migrants compte-tenu du caractère stratégique de l'île Longue.

3. Que prévoyez vous pour développer les énergies renouvelables au niveau individuel (éolien, panneaux solaires, citerne) pour la consommation personnelle ?

Tout d'abord il est nécessaire d'inciter les citoyens d'une part à économiser au mieux l'énergie, en réduisant certaines consommations, et d'autre part à beaucoup mieux isoler leur habitation.

Dans la mesure du possible, il faut utiliser les meilleures techniques disponibles de construction pour tendre vers des bâtiments dits passifs en matière d'énergie.

Ensuite, il faut regarder comment développer au mieux les énergies renouvelables, notamment en se basant sur les retours d'expérience des habitants eux mêmes.

Pour l'éolien, nous sommes contraints par les militaires car les éoliennes brouillent les radars. Le

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

PNRA a mené un travail collaboratif à l'échelle des 44 communes pour étudier où implanter des éoliennes avec le souci d'une intégration paysagère et citoyenne. Le plan est écrit. En Presqu'île la seule zone d'implantation serait entre le MENEZ HOM et Argol. Argol est actuellement entrain de travailler sur un projet (participation citoyenne), mais n'y travaille pas avec le PNRA (c'est dommage!). Pour ce qui concerne l'éolien privatif, donc de petite taille, son efficacité énergétique reste encore à pleinement démontrer, mais pas non plus à totalement rejeter pour des questions de complémentarité avec le solaire.

Pour le solaire, il existe un certain nombre d'habitants qui ont opté pour ce type d'énergie complémentaire pour leurs habitations. Nous avons aussi une entreprise Easy Sun System qui permet à des particuliers de devenir autonomes via l'achat et le montage collaboratif de batteries. Une autre entreprise sur Lorient, elle, propose aux collectivités d'organiser des formations de fabrication et de pose autonome de panneaux solaires à destination des particuliers. Il me semble que c'est une idée très intéressante à importer : ça marche ailleurs ; tout ce qui permettra de renforcer l'autonomie énergétique des habitants est à explorer. Certains exploitants agricoles ont aussi installé du solaire quand les pentes de toit des bâtiments le permettent. Nous devons vraiment étudier la rentabilité avec les usagers et concepteurs. Notons enfin que la communauté de commune a reçu l'accord de l'État pour implanter un champ de panneaux solaires qui permettra d'alimenter 200 logements en électricité.

N'oublions pas non plus le bois de chauffage. Le rendement énergétique des nouveaux foyers (type insert) est généralement considéré comme assez bon (versus foyers ouverts encore largement généralisés et pauvres en rendement). Les chaufferies bois installées dans de nombreux équipements communaux et intercommunaux seront évidemment à entretenir et la Communauté de commune tout comme les communes doivent s'engager dans la replantation d'arbres destiné au bois de chauffe pour que les habitants et les collectivités puissent s'approvisionner en local.

III. Pollution

1. Prévoyez vous un plan au minimum, décennal de remplacement des réseaux d'Eaux usées et d'Eaux Pluviales ?

Il est tout à fait clair que notre réseau d'Eaux est défectueux et une remise en état demandera des capitaux importants. Nous avons aussi conscience que c'est un enjeu prioritaire. Un budget à la hauteur des enjeux

A cet effet, il sera nécessaire de faire une évaluation du travail effectué par la SAUR, qui dans son contrat doit vérifier annuellement :

- œ L'état de plusieurs kilomètres de canalisations, par l'usage de caméras spécifiques,
- œ Le nettoyage (ou curage) de plusieurs kilomètres de canalisations.

Par ailleurs, étant donné la complexité et l'importance du dossier, nous considérons qu'il sera nécessaire de réunir tous les acteurs (mairies et CCPCAM, préfecture, concessionnaires, associations, agence de l'eau, représentants du SCOT) pour définir au mieux les solutions techniques les plus adaptées pour Crozon et la presqu'île.

Une fois connue de manière assez précise l'enveloppe nécessaire à la réhabilitation du réseau , il est

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

tout à fait probable que nous devons demander l'appui du département, de la région et de l'agence du bassin pour un plan de financement supportable par les communes et donc forcément pour les usagers.

La compétence Assainissement sera prise en compte par la CCPCAM en 2026.

Il est important de noter que fin 2019 et par décision préfectorale, du fait de non conformité du réseau et de mise en demeure non respectée par la commune :« *que seuls les permis de construire ne nécessitant pas de branchement au système de collecte des eaux usées seraient admis* ». Cette décision forte préfectorale montre bien l'état de vétusté de nos réseaux.

Il faudra donc si nous sommes élus, continuer de mettre nos réseaux en conformité et proposer avec le groupe de travail cité plus haut des solutions à court terme pour régler ces situations et travailler sur le plan à long terme.

Le problème de Morgat et des mélanges eaux usées, eaux de pluies n'est pas réglé et semble aujourd'hui difficile à solutionner en l'état. Pour autant, il faudra être clairs et transparents avec la population et signaler les risques sanitaires comme par exemple à la sortie du Loch.

2. Que prévoyez vous pour décontaminer nos coquillages ?

Ce point est déjà relié au point précédent.

On doit aussi rajouter qu'un effort supplémentaire doit être envisagé sur les pollutions agricoles qui peuvent se déverser sans passer par les réseaux d'Eaux mais directement dans des ruisseaux qui iront polluer la côte et les coquillages. Avec le PNRA et le Comité de Bassin, nous aurons une attention particulière pour la Rade de Brest qui vient de subir plusieurs pollutions importantes.

Il faut bien noter que les pollutions côtières peuvent provenir de communes assez lointaines et portées par les courants marins, cela nécessite donc de la concertation avec les autres communes du département.

3. Prévoyez vous d'aider nos agriculteurs pour faire face aux nouvelles réglementations ?

Bien sûr, nous travaillons déjà à la mise en œuvre d'un plan alimentaire de proximité. Nous avons la chance d'avoir un PNR qui accompagne les agriculteurs sur les MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) et une Région qui s'engage pour l'agroécologie.

J'ai la chance de participer au sein de la Région Bretagne aux choix économiques et actuellement à 2 groupes de travail importants :

œ Un premier groupe sur la régionalisation des aides PAC qui nous permettrait d'accompagner les agriculteurs et donc de renforcer les MAEC et les aides directes. Nous fléchons le changement de modèle et avons mis en place l'éco-conditionnalité des aides économiques (bonifications au bio, taille d'élevages plus petits, abandon de l'export pour concentrer nos aides sur la souveraineté alimentaire de l'Europe, normes de bien être animal, gestion des épandages, développement des débouchés trouvés – par exemple, la Champagne utilise les fientes de poulets sur les pieds de vigne ...),

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

œ Un second groupe de travail concerne la feuille de route de sortie des pesticides. Les premières auditions des chercheurs, de médecins nous amènent à travailler sur des zones test, observatoires locaux avec les médecins, analyse des nappes d'eau en fonction du développement des MAEC... C'est le démarrage mais les PNR pourraient être des zones test intéressantes.

Il convient de valoriser d'avantage la production et la consommation locales . Pour cela, le projet FOCALÉ développé sur le pays de Brest est une aubaine : travail sur des outils mutualisés de découpe et transformation, lieux de vente, reconnaissance du rôle social de l'agriculteur, travail sur les labels et les politiques Achats de collectivités pour des approvisionnements locaux et si possible bio, ouverts aux groupements de producteurs notamment sur la Restauration hors domicile.

Le préfet, qui souhaite valoriser les 1500 hectares de friches peut nous permettre d'être un laboratoire de développement de l'agroécologie.

Encore une fois notre méthode sera le dialogue : mettre autour de la table des personnes qui ont des intérêts divergents vers un objectif commun et cet objectif de reconquête des sols, du revenu des agriculteurs, d'une production de qualité et durable.

IV. Urbanisme

1. Quels moyens envisagez vous de mettre en œuvre pour avancer votre rôle de police de l'urbanisme ?

Prendre en compte les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable du Territoire) et de la Breizh cop semblent la bonne marche à suivre car ce sont des axes importants de progrès. L'objectif de 0 artificialisation des sols en 2040 a été signé par la Région dans le cadre du SRADDET.

Déjà il faut arrêter de promettre aux propriétaires (et de jouer avec le PLUI de façon clientéliste) que leurs parcelles vont devenir constructibles. Il faut réserver un maximum de terres à l'agriculture durable et/ou bio. Là, sont les objectifs de la Breizh cop. Donc nous conserverons prairies et zones humides et préempteront des terres pour installer des agriculteurs se positionnant sur le durable.

En ce qui concerne la police de l'environnement il me semble que nos policiers municipaux ont également un rôle de prévention et peuvent agir aussi sur les infractions à l'environnement. En règle d'urbanisme, il faut aussi s'assurer de la conformité des travaux immobiliers exécutés. Il convient avant tout de faire respecter les règles du PLUI.

V. Tourisme

1. Quelle est votre position de gestion prenant en compte l'évolution du tourisme sur la presqu'île ?

La défense et le tourisme ne peuvent suffire à développer une économie locale équilibrée et résiliente en Presqu'île. L'objectif est de favoriser une économie à fort impact social mais à faible impact environnemental.

Pour ce qui concerne le tourisme, nous ne souhaitons pas qu'il dérive, et c'est la menace qui nous

Questionnaire ADELISO

Réponse de Gaëlle Vigouroux
Candidate à la Mairie de Crozon
www.crozon2020.com

concerne, vers un tourisme de masse. De ce fait, il nous faut impérativement :

- œ Canaliser, organiser, interdire les sites trop sensibles, mieux aménager et protéger les autres.,
- œ Associer les habitants dans des démarches comme celle développée demain dans le GEOPARK UNESCO, projet de développement local qui permet de caractériser une offre de tourisme durable à partir de la lecture des paysages, du patrimoine géologique, du patrimoine immatériel,
- œ Protéger et valoriser permet de canaliser les flux touristiques et de ne pas les subir,
- œ Travailler sur les accès, la signalisation, les parkings (payants symboliquement pour protéger et aider à financer l'entretien), la publication des photos des sites surexposés sur internet (sensibilisation des habitants, des photographes, des professionnels...),
- œ Développer le vélo et le vélo électrique à la sortie du bateau,
- œ Développer des navettes vers les plages à la belle saison pour nos jeunes et pour les touristes. Voir plus haut sur les transports.

La CCPCAM est entrée dans un dispositif régional « Site d'exception » qui permettra de lever des moyens pour aménager et protéger. Nous continuerons le travail engagé.

La valorisation des équipements comme la maison des minéraux, le musée des vieux métiers, le musée de l'ancienne abbaye ont besoin d'engagements fermes pour offrir une offre pédagogique de qualité, assurer leur pérennité. L'objectif est que ces centres à vocation culturelle touchent un public plus large.

Il faudra trouver des solutions pour réhabiliter les plages de Morgat et du Porzic et faire le point sur les différentes solutions techniques afin de réussir le désensablement (groupe de travail à mettre en place, essais en bassin) et dans un second temps réfléchir au positionnement du port de Morgat dans une stratégie Presqu'ilienne entre les différents ports.

La question du maintien des commerces est également un axe fort de notre projet, en saison comme toute l'année. Les commerces souffrent, périssent à mesure que la Presqu'île perd des habitants et vieillit. Nous étudierons la possibilité de participer au dispositif régional de revitalisation des centres bourgs et dédierons un conseiller municipal à ces questions d'aménagement, d'accompagnement, d'animation pour Crozon, Morgat, le Fret).

2. Quels dispositifs respectueux de l'environnement envisagez vous pour accéder aux plages et sites remarquables (parkings, navettes, etc...) ?

Voir notre réponse à la question précédente qui reprend votre interrogation.